



COMPTE RENDU CHSCT DU 03 NOVEMBRE 2016

Nous avons siégé en CHSCT le jeudi 03 novembre pour les raisons exposées dans la liminaire ci-jointe :

Madame la Présidente,

Le 20 octobre 2016, Solidaires aux Finances 71 a refusé de siéger en première convocation du CHSCT consacré à l'adaptation des structures et du réseau, pour protester contre l'absence de marge de manœuvre qui permette un dialogue social constructif.

Aujourd'hui, nous faisons le choix de siéger en deuxième convocation, dans l'unique but d'obtenir des réponses aux questions que les agents se posent depuis bien trop longtemps.

En tant que représentants du personnel, nous nous devons d'informer et défendre les agents directement concernés par vos réformes.

À ce jour, le manque important d'information génère de fortes tensions au sein des services et les risques psychosociaux se développent de plus en plus : est-ce que diviser pour mieux régner fait partie de vos objectifs ?

N'oubliez pas que sur les chaises « transférées », il y a des agents ; et que le manque de visibilité ne leur permet pas aujourd'hui d'avoir des conditions de vie au travail optimales, bien au contraire. L'impact sur leur vie professionnelle mais aussi personnelle est flagrant.

Nous sommes donc ici pour obtenir de vraies réponses.

Nous demandons à ce que cette liminaire soit inscrite au procès verbal de ce CHSCT.

Mâcon, Jeudi 3 Novembre 2016



Comme nous nous y attendions, nous n'avons pas obtenu de réponses précises à nos questions.

Toutefois, à force de questionnement, Solidaires aux Finances 71 a obtenu qu'un groupe de travail « Accueil cadastre et secteur foncier » spécifique en présence d'un ou plusieurs agents concernés soit organisé dans les plus brefs délais (avant la fin de l'année).

Vos représentants SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 :

Christian LOUIS , SIE Mâcon	03 85 22 54 11
Laurence MALON , CDIF Chalon sur Saône	03 85 41 70 71
Julien CAQUANT , CDIF Chalon sur Saône	03 85 41 71 83
Pascal LE MORVAN , SIP Louhans	03 85 76 47 35

